



| l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

DISCOURS DE JACQUES GAUTIER PRESIDENT DU SYCTOM

Lancement des travaux d'intégration urbaine et d'amélioration des performances environnementales de l'Etoile Verte, le centre de valorisation énergétique du Syctom à Saint-Ouen-sur-Seine, jeudi 17 mai 2018.

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis

Je suis particulièrement heureux de vous accueillir ce matin pour le lancement officiel des travaux d'intégration urbaine et d'amélioration des performances environnementales de notre centre de valorisation énergétique de Saint-Ouen.

Ou plutôt devrais-je dire, de « L'Etoile Verte » puisque c'est le nom qu'ont choisi de lui donner les audoniens consultés sur le sujet, mais j'y reviendrai.

Cette opération industrielle de grande ampleur va s'étaler sur près de 4 années, avec un aboutissement du projet attendu en 2021.

Je souhaite rassurer tout de suite Monsieur le Maire, Cher William. La plupart des travaux seront visibles bien avant mars 2020. Le chantier du traitement des fumées et la construction des bureaux rue Ardoin seront achevés en 2019.

C'est à chaque fois un plaisir pour un élu d'avoir à célébrer un évènement comme celui qui nous réunit aujourd'hui puisqu'il concrétise plusieurs années d'études. Merci à tous d'avoir répondu présent à notre invitation. C'est une marque de reconnaissance importante du travail accompli par nos équipes et du sérieux du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers.

Je le répète souvent. Avec ses 6 millions d'habitants regroupés, soit près de 10% de la population française, le Syctom est le plus grand opérateur public français mais aussi européen du traitement et de la valorisation des déchets ménagers.

Je ne sais pas si nous devons être satisfaits ou fiers de cette particularité de notre syndicat. Je sais en revanche que c'est une responsabilité qui nous engage tous, élus et services, et je veux devant vous féliciter Martial Lorenzo, le Directeur Général du Syctom, et l'ensemble des agents qui œuvrent au quotidien pour cela.

Nous traitons en moyenne 2,3 millions de tonnes de déchets ménagers chaque année dans nos installations, soit, Madame la Présidente, la moitié des tonnages produits sur le territoire de la région Ile-de-France.

« L'Etoile verte » est de par sa taille, le deuxième site industriel du Sycotom avec 660 000 tonnes de capacité annuelle.

Le Sycotom possède deux autres unités de valorisation énergétique : Isséane à Issy-les-Moulineaux, nom donné à l'usine lors de sa construction en 2005, et Ivry-sur-Seine qui n'a pas encore trouvé de nom.

Nous disposons également de 5 centres de tri pour les emballages et d'un centre de transfert situé à Romainville, qui assure un rôle logistique essentiel à tout l'ensemble.

La gestion de ce parc unique d'équipements fonctionnant en réseau nous oblige à programmer des investissements lourds. Les perspectives tracées lors du débat d'orientation budgétaire pour 2018 prévoient un volume d'investissements de près d'1,4 milliard d'euros sur les dix prochaines années. De ce fait, l'actualité du Sycotom est particulièrement chargée en ce printemps 2018.

Plusieurs projets doivent être menés simultanément, tous aussi importants les uns que les autres :

- La construction d'un nouveau centre de tri des emballages dans Paris, aux Batignolles, avec en parallèle des travaux lourds de réhabilitation sur deux autres centres de tri à Nanterre et à Paris 15^{ème}.
- La reconstruction de l'incinérateur d'Ivry/Paris 13 avec une capacité divisée de moitié ; nous entrerons dans quelques jours dans l'ultime phase d'enquête publique avant l'obtention du permis de construire et les premiers travaux prévus à l'automne 2018.
- Le lancement de la procédure d'appel public à la concurrence pour la construction du futur centre de tri- séchage-transfert de Romainville et Bobigny.
- Le renouvellement du marché d'exploitation de l'usine Isséane à Issy-les-Moulineaux ; Isséane dont nous fêterons le 10^{ème} anniversaire début juin 2018.

Et bien entendu, le démarrage du chantier d'intégration urbaine et du nouveau traitement des fumées qui nous rassemble aujourd'hui.

Une particularité à noter toutefois pour ce dernier. Le Sycotom bénéficie en règle générale d'un délai suffisant pour étudier, anticiper et penser la (re)construction de chacun de ses équipements. A Saint-Ouen, les équipes ont disposé de très peu de temps pour mettre en œuvre cette opération majeure, sur un équipement mis en service en 1990 et qui n'est qu'à la moitié de sa durée de vie technique.

En effet, la ville de Saint-Ouen s'est engagée au début de la décennie dans une vaste opération de reconversion des terrains situés à proximité immédiate du site et qui accueilleraient historiquement des équipements industriels lourds de production d'énergie : Total, Alstom, EDF.

Aujourd'hui, l'éco-quartier dit des « Docks de Saint-Ouen » est en cours d'achèvement. Les premiers habitants se sont installés au printemps 2015 et le quartier comptera à terme plusieurs milliers de logements et de mètres carrés de surfaces commerciales et de bureaux.

Dès 2014, sous l'impulsion d'Hervé Marseille que je salue, le Sycotom a poussé les feux pour mener une démarche ambitieuse d'intégration dans l'urbain dense et d'amélioration du fonctionnement du site.

L'objectif était de préserver l'acceptabilité, et in fine, la pérennité de l'équipement au cœur de la ville nouvelle, dans un environnement en pleine mutation. Il a donc fallu planifier ces opérations en un temps record.

Un des nombreux challenges a consisté à imaginer une usine de cette capacité en activité pendant la durée des travaux. Il est prévu qu'une centaine d'entreprises intervienne avec 500 personnes présentes en même temps sur le site au plus fort du chantier. Tout cela s'ajoutant aux rotations quotidiennes de 450 camions-bennes, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Le maintien de l'activité n'a pas été un choix mais une contrainte forte, si nous ne voulons pas avoir à enfouir massivement des tonnes de déchets ménagers pendant cette longue phase de travaux. Le calendrier proposé par les services du Syctom est donc particulièrement tendu. L'accord donné par SNCF Immobilier pour raccourcir une partie de voie ferrée qui ceinture l'usine actuelle a heureusement favorisé le réaménagement du site, la modification des accès principaux depuis la RD1 et les quais de Seine et le détournement des camions du centre-ville.

Pour épauler la direction générale des services techniques du Syctom, la maîtrise d'œuvre a été scindée en deux parties. Celle relative à la « modernisation du process de traitement des fumées » qui concerne l'outil industriel a été confiée aux cabinets Setec Energie Environnement et Ingévalor.

Le réaménagement du site et le développement du projet architectural et paysagé a quant à lui été confié au cabinet Reichen et Robert & Associés, spécialiste de la réhabilitation du patrimoine industriel, comme il l'a prouvé à Lyon, au Havre mais aussi à Paris avec le Pavillon de l'Arsenal ou la Grande Halle de la Villette pour ne citer que ces projets.

A la clef, « l'Etoile verte » doit devenir une référence unique en France grâce à ses rejets atmosphériques en diminution, son rendement énergétique, mais aussi parce qu'elle offrira aux riverains une vue métamorphosée du quartier, parfaitement intégrée à leur cadre de vie.

L'énergie thermique contenue dans les fumées sera récupérée et valorisée pour booster la performance énergétique et réduire les émissions de poussières.

La chaleur générée par la combustion des déchets permettra de produire de l'électricité et de la vapeur pour alimenter en chaleur l'équivalent de 110 000 logements dont ceux de la ZAC des Docks. Je rappelle que le Syctom est un producteur majeur d'énergie de la métropole, principal pourvoyeur en énergie de récupération du réseau de la CPCU qui alimente Paris et la banlieue, soit l'équivalent de 350 000 logements, dont les hôpitaux parisiens.

Je voudrais en rappelant ces chiffres, lever le tabou de la production d'énergie de récupération dite « verte » à partir de nos déchets ménagers dont les tonnages ne vont pas disparaître avant longtemps, n'en déplaise à ceux qui prétendent le contraire.

A Saint-Ouen, le Syctom anticipe également les évolutions réglementaires des rejets en eau des sites industriels. Le procédé retenu permettra un abattement exceptionnel des polluants et un traitement spécifique des effluents pour leur compatibilité avec le réseau d'assainissement.

Pour optimiser les performances de l'usine et faire cohabiter harmonieusement logements, bureaux et activités industrielles, plus de 200 millions d'euros vont donc être investis dont 105 millions pour les travaux d'intégration urbaine, 85 millions pour la partie traitement des fumées, 8,5 millions pour les effluents industriels et près de 3 millions sur un projet de recherche et développement.

Le Syctom s'est effectivement engagé dans un programme international de recherche et développement d'une durée de 5 ans, dédié au captage du carbone présent dans les fumées

d'incinération par des micro-algues. L'objectif étant de produire des biocarburants ou des biomatériaux.

6 équipes de chercheurs sont mobilisées sur ce programme innovant. En 2019, un pilote expérimental sera implanté sur le centre, avant un déploiement industriel à grande échelle de cette technologie à fort potentiel de développement. Ce sera la toute première installation européenne à utiliser un tel procédé.

De jour comme de nuit, rien ne sera laissé au hasard. L'artiste Miguel Chevalier, pionnier de l'art virtuel, du numérique et de l'intelligence artificielle, qui a mis en scène ses œuvres dans le monde entier, a réalisé pour le Syctom une œuvre inédite, « *Pixels light* ». Cette œuvre proposera des variations de couleurs et de mouvements aléatoires qui se renouvelleront à l'infini, pour souligner des fragments particuliers de l'architecture du site. L'œuvre sera pour partie visible en journée et savamment régulée la nuit.

En tout point nous le voyons, cette « Etoile verte » porte bien son nom et conforte le choix des habitants, bien au-delà du clin d'œil au Red Star. Le futur site comptera 5 800 m² de végétalisation en pleine terre, 7 700 m² de toitures végétalisées et 600 arbres plantés. Des espèces typiques de l'Ile-de-France ont été sélectionnées et cette végétation offrira autant de micro-habitats et de ressources alimentaires pour la faune présente sur le site.

Enfin, le Syctom a signé la Charte Chantier vert pour limiter les nuisances pendant les longs mois du chantier. Le parti pris de l'habillage de la base vie où nous nous trouvons rend bien compte de ces choix.

Pour terminer mon propos, je dirai que nous avons tous un intérêt commun à la réussite de ce grand projet :

- la municipalité de Saint-Ouen en premier lieu pour la qualité de vie de l'ensemble de ses habitants,
- la Métropole du Grand Paris parce qu'elle vient de labelliser cette ZAC des Docks comme première ZAC d'intérêt métropolitain,
- la région Ile-de-France, parce qu'elle a choisi Saint-Ouen pour installer son nouveau siège,
- sans oublier que ce site sera bientôt au cœur du projet olympique Paris 2024.

Dès lors, le plan de financement devra refléter cet intérêt commun. Nous avons déjà obtenu une subvention de 2 millions d'euros du fonds chaleur de l'Ademe et une subvention de 500 000 € de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour les études liées au nouveau traitement des effluents industriels. Je les en remercie.

Nous attendons de l'Agence de l'Eau une subvention complémentaire pour la partie travaux et bien entendu, nous avons sollicité le Conseil Régional d'Ile-de-France et la Métropole du Grand Paris mais je considère votre présence ce matin à mes côtés comme un signal très positif.

Vous l'aurez compris, la mission de service public exercée par le Syctom depuis 35 ans est exigeante. Le Syctom l'accomplit au quotidien en alliant partout performance industrielle et réduction des impacts environnementaux pour offrir le meilleur service possible à ses usagers, en palliant les contraintes du milieu urbain dense. L'innovation est au cœur des enjeux et nous devons moderniser continuellement nos installations pour répondre aux nouvelles normes, augmenter leur performance et mieux les intégrer dans leur environnement.

Nous poursuivrons aussi une trajectoire robuste pour les 15 prochaines années en misant principalement sur la fin des mises en décharge et sur un meilleur recyclage des plastiques.

Ces deux engagements sont inscrits dans les contributions portées :

- A la feuille de route pour une économie circulaire dont les mesures ont été récemment dévoilées par le Premier Ministre et Brune Poirson.
- Au plan de gestion des déchets franciliens en cours d'élaboration et je tiens à souligner devant vous pour finir de l'excellent travail réalisé par notre amie Sophie Deschiens en charge de ce dossier difficile à la Région.

Je vous remercie.